

ET POUR  
FAIRE UNE  
DEMANDE ?

ADRESSEZ-VOUS  
AU SERVICE SOCIAL  
DÉPARTEMENTAL  
LE PLUS PROCHE DE  
CHEZ VOUS

### ALES

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

**LES VOLUBILIS**  
5 Rue du Bougès  
30 100 ALES  
Tél : 04 66 25 42 87

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

**ALÉSIA**  
24 Boulevard Gambetta  
30 104 ALES  
Tél : 04 66 54 66 54

### BAGNOLS-SUR-CEZE

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

2 Place Salvador Allende  
BAGNOLS-SUR-CEZE  
Tél : 04 66 33 30 00

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

11 Place de la Mairie  
30 150 ROQUEMAURE  
Tél : 04 66 82 64 30

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

165 Rue de Pierrelatte  
30 130 PONT-SAINT-ESPRIT  
Tél : 04 66 39 12 15

### BEAUCAIRE

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Chemin Saint-Joseph  
BP-115 30 302 BEAUCAIRE  
Tél : 04 66 59 73 00

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

11 Rue du Vis de Saint-Gilles  
30 800 SAINT-GILLES  
Tél : 04 66 58 34 60

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

8 Rue de Clarensargues  
30 320 MARGUERITTES  
Tél : 04 66 02 80 33

### BESSEGES

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Rue Paul Vermale  
30 160 BESSEGES  
Tél : 04 66 25 00 24

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Boulevard du Nord  
30 500 SAINT-AMBROIX  
Tél : 04 66 24 01 07

### NIMES CENTRE

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

5 Rue de la Pitié  
30 000 NIMES  
Tél : 04 66 36 95 00

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

143 Route de Beaucaire  
30 044 NIMES CEDEX  
Tél : 04 66 38 00 54

### NIMES SUD EST

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

20 Rue Sauveplane  
30 000 NIMES  
Tél : 04 66 05 42 60

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Ville Active  
442, Av. Jean Prouvé  
30 044 NIMES CEDEX 9  
Tél : 04 66 76 81 00

### NIMES OUEST

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Résidence Hemingway  
4 Rue Diderot  
30 190 SAINT GENIES-DE-MALGOIRES  
Tél : 04 66 02 13 60

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Espace Diderot  
663 rue Neper  
30 044 NIMES Cedex 9  
Tél : 04 66 76 75 20

### SAINT-CHRISTOL-ALES

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

111 Avenue Jean Moulin  
30 380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES  
Tél : 04 66 56 49 50

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

2 Rue de la République  
30 110 LA GRAND COMBE  
Tél : 04 66 34 60 60

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

1090 Avenue des Rosiers  
30 340 SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS  
Tél : 04 66 86 16 52

### SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

#### CENTRE MÉDICO SOCIAL

3 Rue Pasteur  
30 170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT  
Tél : 04 66 77 20 15

#### CENTRE MÉDICO SOCIAL

34 Avenue Rollin  
30 140 ANDUZE  
Tél : 04 66 61 70 20

#### CENTRE MÉDICO SOCIAL

3 Parc des Châtaigniers  
30 120 LE VIGAN  
Tél : 04 67 81 86 60

### UZES

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Bât d'Alzon  
Place des Cordeliers  
30 703 UZES  
Tél : 04 66 03 48 00

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

3 Impasse Grand Angle  
30 133 LES ANGLÉS  
Tél : 04 90 33 61 05

### VAUVERT

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

320 Boulevard Intérieur Sud  
30 220 AIGUES-MORTES  
Tél : 04 66 53 74 41

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

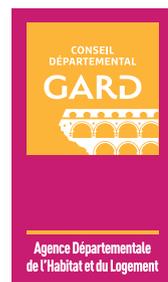
Résidence Louis de Funès  
8 Avenue du 11 Novembre  
30 420 CALVISSON  
Tél : 04 66 01 23 13

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

31 Route de Sauve  
30 260 QUISSAC  
Tél : 04 66 76 52 70

#### CENTRE MÉDICO-SOCIAL

259 Avenue Maurice Privat  
30 600 VAUVERT  
Tél : 04 66 35 77 88



Agence  
Départementale  
de l'Habitat  
et du Logement

11 Place du 8 Mai 1945  
30 000 NIMES  
04 66 27 70 00  
adh1@adh1gard.fr  
<https://adh1.gard.fr/>



Agence  
Départementale  
de l'Habitat  
et du Logement



Fonds  
Solidarité  
Logement

# Fonds Solidarité Logement

Le FSL est instruit par l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement et versé par le Conseil départemental. Il est financé par l'Etat, le Conseil départemental et par les partenaires concernés de manière volontaire (bailleurs sociaux, communes et fournisseurs d'énergies).

IL permet d'attribuer aux ménages des aides financières dans le cadre de :

- > L'accès au logement
- > Le maintien dans le logement
- > Les économies d'énergie

L'ensemble des aides du FSL sont soumises aux conditions de ressources détaillées dans le règlement intérieur du FSL sur le site :

[www.gard.fr](http://www.gard.fr)  
<https://adh1.gard.fr/>

Elles peuvent être attribuées sous forme de secours ou de prêt. Avant de solliciter le FSL, d'autres dispositifs sont consultables sur des sites d'autres professionnels. Ils peuvent vous aider en fonction de votre situation :

**Action logement** : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)  
> réservé aux salariés et demandeurs d'emploi  
**Adil** : <https://www.adil30.org>  
> conseil juridique  
**Caf** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
> pour l'ouverture de vos droits

## FSL ACCÈS

Il peut vous aider à financer les frais d'accès sous certaines conditions.

Le logement doit répondre aux critères de décence et disposer d'une étiquette énergétique ne dépassant pas la lettre E.

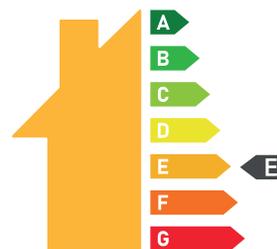
Le FSL peut vous permettre de financer :

- Le dépôt de garantie
- Le 1<sup>er</sup> mois de loyer dans le cadre d'un premier logement
- Les frais d'agence
- Les frais de déménagement par un organisme agréé dans la limite de 300 euros

## FSL CHARGES

Il intervient dans le cadre du soutien au pouvoir d'achat et doit vous permettre de vivre décemment dans votre logement en permettant le maintien de la fourniture d'électricité et d'eau.

Ces interventions concernent l'achat de combustibles (bouteilles de gaz, fuel, bois), les factures d'électricité, de gaz et d'eau. Ce dispositif vise aussi à soutenir l'accès aux moyens de télécommunication. (Ne concernent que les abonnés à l'opérateur ORANGE).



## FSL MAINTIEN EAU ET ENERGIE

C'est une aide financière supplémentaire unique qui permet de prendre en charge une dette d'énergie ou d'eau comprise entre 600 et 1 500 euros pour laquelle vous avez négocié un plan d'apurement.

Il est possible de solliciter l'aide pour la mise en place d'une mensualisation. Elle est versée au 3<sup>ème</sup> mois du respect de cet engagement. Elle s'inscrit dans la lutte contre la précarité énergétique.

Vous pouvez également bénéficier du service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME). Il s'agit d'un diagnostic gratuit à votre domicile par un conseiller énergie dans l'objectif de vous conseiller dans la maîtrise de vos consommations d'énergie et d'eau et de repérer ce qui occasionne les factures élevées.

Pensez également au chèque énergie : <https://chequeenergie.gouv.fr/>



## FSL MAINTIEN

Il peut vous permettre de faire face en fonction de votre situation à :

- Un incident de paiement du loyer
- Une dette locative
- Un impayé de charges locatives
- Une dette d'assurance habitation